

**Extrait du procès-verbal****des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres  
qui ont assisté à la séance : 27

Séance du 22 janvier 2026

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

**Présents :**

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER Adjoints au Maire  
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMANN, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Claire-Catherine BRUN, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, MM. Jean LACHMANN, Eric BRUNSTEIN, Mmes Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

**Absents excusés :**

Lysiane STENGER donne pouvoir à Stéphane SIGRIST

**7. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives**

**RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST**

**7.1. Extension et rénovation thermique de l'Espace Les Tisserands : demande de subventions**

**DELIBERATION D22012026/04**

L'espace Les Tisserands est un bâtiment communal multifonctionnel, livré en 2002, qui nécessite aujourd'hui d'être rénové sur le plan thermique, et agrandi afin de répondre aux différents besoins associatifs et communaux. Ainsi, les services communaux ont lancé la première phase du projet en 2025 avec le choix de la maîtrise d'œuvre, constituée d'un groupement de 5 entreprises.

L'opération vise deux objectifs principaux :

- D'une part elle s'attache à la rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment en vue d'atteindre le niveau BBC tout en répondant au Décret Tertiaire à l'horizon 2050 soit une baisse de consommation de 60%.
- D'autre part, il est prévu de créer une extension à la partie gymnase du complexe pour y installer un espace dédié à la pratique de la gymnastique (praticable de 14m sur 14m), du rangement et stockage supplémentaire, et une salle de musculation dédiée à la lutte.

L'architecte a rendu un avant-projet et un premier chiffrage des travaux envisagés. Des arbitrages seront ainsi faits dans les semaines à venir afin d'affiner les choix de matériaux, d'équipements, et les différentes stratégies de rénovation thermique.

Le coût de la maîtrise d'œuvre et des frais divers est de 241 935€ HT, le montant estimé des travaux hors option s'élève à 2 450 472 HT.

La commune souhaite solliciter les aides financières de l'Etat, des différentes collectivités territoriales, des Fonds Européens, de l'agence nationale du Sport, selon le plan de financement suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%	
<b>MOE ET FRAIS DIVERS</b>			<b>AIDES PUBLIQUES (1) :</b>			
MOE - ETUDES	218 500,00 €		– Union européenne : FEDER - 20% ASSIETTE RENO ENERGETIQUE	256 032,60 €	9,49 %	
service Géotechnique	5 210,00 €		– ÉTAT : dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)			
contrôle technique	12 015,00 €		– ÉTAT : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ASSIETTE EXTENSION - 30%	352 592,70 €	13,07 %	
SPS	6 210,00 €		– ÉTAT autre (préciser) : FONDS VERT - ASSIETTE RENO ENERGETIQUE - 30%	384 048,90 €	14,24 %	
			– Région : soutien aux investissements sportifs - ASSIETTE EXTENSION - 20%	235 061,80 €	8,71 %	
			– CEA - attractivité du territoire - ASSIETTE TOTALE + MOE - 15%	404 611,05 €	15,00 %	
			– Groupement de communes		0,00 %	
<b>TRAVAUX (détaillez les différents postes)</b>						
LOT 1 <b>TERRASSEMENT - GROS ŒUVRE</b>			– Établissements publics (Caisse des Dépôts par ex.)		0,00 %	
	EXTENSION	204 546,00 €	8,33 %		0,00 %	
LOT 2 <b>CHARPENTE BOIS</b>			– Aides publiques indirectes		0,00 %	
	EXTENSION	262 109,50 €	10,67 %	Autres : agence nationale du sport - annexe 1-3 - ASSIETTE TOTALE - hors MOE - 15%	368 320,80 €	13,65 %
LOT 3 <b>ELECTRICITE</b>				<b>SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES</b>	2 000 667,85 €	74,17 %
	EXTENSION	70 300,00 €	2,86 %			
	RENOVATION ENERGETIQUE	53 400,00 €	2,17 %	<b>Autofinancement</b>		
LOT 4 <b>CVC / SANITAIRES</b>						
	EXTENSION	34 000,00 €	1,38 %	Fonds propres	696 739,15 €	25,83 %
	RENOVATION ENERGETIQUE	271 000,00 €	11,04 %	Emprunts (2)		0,00 %
LOT 5 <b>ETANCHEITE - TOITURE VEGETALISEE</b>				Crédit-bail		0,00 %
	EXTENSION	67 710,00 €	2,76 %			
	RENOVATION ENERGETIQUE	346 079,00 €	14,09 %	Autres – aides privées (CAF par ex.) (2)		0,00 %
LOT 6 <b>ISOLATION EXTERIEURE - BARDAGE</b>						
	EXTENSION	117 460,00 €	4,78 %			
	RENOVATION ENERGETIQUE	169 484,00 €	6,90 %			
LOT 7 <b>MENUISERIE EXTERIEURE ALU - SERRURERIE</b>						
	EXTENSION	125 910,00 €	5,13 %			
	RENOVATION ENERGETIQUE	250 860,00 €	10,22 %			
LOT 8 <b>MENUISERIE INTERIEURE BOIS</b>						
	EXTENSION	84 900,00 €	3,46 %			
LOT 9 <b>PLATRERIE FAUX PLAFONDS PEINTURE</b>						
	EXTENSION	50 608,00 €	2,06 %			
	RENOVATION ENERGETIQUE	189 340,00 €	7,71 %			
LOT 10 <b>SOL SOUPLE</b>						
	EXTENSION	58 500,00 €	2,38 %			
LOT 11 <b>EQUIPEMENT GYMNASTIQUE</b>						
	EXTENSION	68 449,00 €	2,79 %			
LOT 12 <b>AMENAGEMENTS EXTERIEURS VRD</b>						
	EXTENSION	25 816,50 €	1,05 %			
OPTION <b>GRADINS (extension)</b>						
	EXTENSION	5 000,00 €	0,20 %			
<b>TOTAL TRAVAUX</b>	2 455 472,00 €	100,00 %				
DONT <b>PROJET D'EXTENSION</b>	1 175 309,00 €	47,86 %				
DONT <b>RENOVATION ENERGETIQUE</b>	1 280 163,00 €	52,14 %		<b>SOUS-TOTAL AUTOFINANCEMENT</b>	696 739,15 €	25,83 %
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	2 697 407,00 €		<b>TOTAL RESSOURCES</b>	2 697 407,00 €	100,00 %

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le projet d'extension et de rénovation thermique de l'Espace Les Tisserands,

**AUTORISE** le Maire à déposer les documents d'urbanisme relatifs à l'opération,

**APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessus,

**AUTORISE** le Maire à solliciter auprès des services de l'Etat, la Collectivité Européenne d'Alsace, la Région Grand-Est, l'Agence du Sport, les Fonds Européens, et tout autre financeur potentiel, les subventions maximales.

**DIT** que les crédits seront inscrits au BP2026, et proposés en autorisations de programme / crédits de paiement dès 2026.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**DELIBERATION EXECUTOIRE**

Pour extrait conforme

Châtenois, le 27 janvier 2026

Luc ADONETH  
Le Maire,

Nadine GUTHAPFEL  
La secrétaire de séance,

